

Genre du véhicule Châssis de camion		Marque de fabrication MERCEDES - BENZ		Type L A K 4 5 0 0 S/32 Entraînement ttes roues		Modèle année 1958	Boisseries-typé N° 2' 4 6 7 - A
Caractéristiques "LAK 4500 S/32" dans cabine à droite sous tableau de bord s/plaquette constructeur.							
Empattement 3'200 mm - "321.104"-		préfixe No. châssis		Carburant mazout/diesel		Nombre de cylindres 6	
Constructeur du châssis DAIMLER - BENZ AG., Stuttgart-Untertürkheim, Werk Mannheim (D)							
N° du châssis frappé à droite, à l'avant latér. s/longeron dev. lère jumelle ressort & s/plaq. constr.							
N° du moteur frappé à droite, à l'arrière bloc-moteur, sous 5ème & 6ème bougie incandescente.							
Type du moteur O M 321 - OHV							
Position du mot. à l'avant		Frein-moteur		sur échappement			
Cylindrée 5'103 cm ³		Frein de remorque		prise pr. freinage indir. (air compr.)		Dimensions ext. en mm	
Temps 4		Transmission mécan., synchr.		Treuil/Cabest. --		Longueur (châss.) 5'500	
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 5 x 2		Creskot de rem. s/demande +)		Largeur 2'160/2'250	
Entraînement s/toutes roues		Vitesse en 1 ^{re} 5,5 km/h		Vols avant 1'820		Hauteur (cab.) 2'520	
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 72 km/h		Vols arrière 1'725		Empattement 3'200	
Nombre de pneus 6		Dérivés différentiel aucun		Diam. de braq. 14.40		Perte à faux arr. 1'085	
Frein à pied hydraulique, à expansion interne, av. servo air comprimé, s/toutes les roues							
Frein à main mécanique, à expansion interne, à triangles, sur roues arrières							
Poids		avant		arr.		total	
A vide av. cab.		2'035		1'385		3'420	
Charge utile		--		--		**)	
Total		--		--		9'250	
Garantie de fabr.		2'800		6'600		9'250	
Pneumatiques		avant		arr.		Dimensions	
A vide av. cab.		8.25-20		8.25-20		12 Ply	
Charge pneu		1'650		1'650		--	
Larg. hj. roul.		--		--		--	
Pression spec.		--		--		--	
Dimensions Int. en mm		Longueur		Largeur		Hauteur	
Poids max. garanti nr. traie remier		21'250 ++)		Nombre de portes		2 (cabine)	
Direction: position		à gauche (normale)		Marque du moteur		MERCEDES-BENZ	
Alliage		95		Course		120 C. V. impôts 25.992/110	
Forme de la carrosserie cabine formée, autrement exécution individuelle (DIN)							
Nombre de places: total		2 (3 **)		(avant 2 milieu - arr. -)		Places debout --	
Sièges arrière		--		Sko-car		--	

*)

****)

Phares: marqués	2/ BOSCH	Indicateurs de direction	4/ clignoteurs av. lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux	AV=latér. s/garde-boue(or.)	- AR=comb. av. f. stop(or.)
Feux de position	2/ dans les phares	Ecaus-glace	2/ électriques
Phare brouillard	--	Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Feux arrière	2/ dans boîtier comb. (rouge)	Rétroviseur	2/ latér. à l'extér. de la cabine
Réflexeurs	2/ séparés s/tige oscillante	Indicateur de vitesse	1/ km/h
Feu stop	2/ comb. av. clignoteurs (orange)	Figuras de radiateur	Etoile Mercedes rabattable
Eclairage N° de contrôle	1/ comb. à gauche pr. pl. haute		
Feux marche arrière	--		
Equipement électrique	12 Volts		
Mesure du bruit	85 dB max à 3'000 t/min.	- Sortie de l'échappement à l'arrière du vhc., droit	

Observations et exceptions

- *) Poids de la cabine = 270 kg
- **) Charge utile: La charge utile accordée ne doit en aucun cas dépasser:
5,0 t pour pont normal - 4,5 t pour pont basculant, fourgon & exécut. spéciale
- ***) Nombre de places assises: -3 places assises possible si leviers commande boîte c.v. & réducteur sont coudés vers la gauche de manière à répondre aux prescriptions et si une séparation est montée.
- ****) Equipement: Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie et doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation individuelle.
- +) Rétrocession partielle des droits de douane: Les vhc. bénéficiant d'une telle rétrocession doivent être munis d'un crochet (s'adaptant aux anneaux des remorques d'armée) et de 2 éclisses pour les câbles de sécurité des dites remorques.
- ++) Poids maximum de remorquage: Ce type de véhicule (complètement chargé) peut démarrer dans une montée de 15% avec une remorque de 16'000 kg de poids total.

Lieu et date de l'expertise-type Zurich, le 19.2.1958
Thoune, le 3.4.1958

La Commission d'expertise-type